



LA FEUILLE DE VIGNE

Les actualités de Ludon-Médoc

JANVIER 2026



**LE CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES FÊTE SES 10 ANS !**

**AMÉNAGEMENT DE LA RUE
DU GRAND COMMUNAL**
Une mobilité plus sûre

MAISON DE LA CULTURE
Un nouvel espace dédié
à la culture

LABEL APICTÉ
Ludon obtient sa
troisième abeille

Les temps forts de LUDON EN 2025



Votre photo Coup de Coeur ❤



- ① Marchés des Producteurs de Pays
les 5 juillet et 30 août 2025
- ② Forum des Associations
le 6 septembre 2025
- ③ Mobilisation pour Octobre Rose
le 12 octobre 2025
- ④ Commémoration du 11 novembre 1918
le 11 novembre 2025
- ⑤ Marché de Noël
le 13 décembre 2025
- ⑥ Chants et Musiques de Noël à l'église
le 13 décembre 2025



L'ÉDITO

par Philippe Ducamp
Maire de Ludon-Médoc

Chères Ludonnaises, chers Ludonnais,

Comme chaque année, ce journal vous propose un aperçu de l'actualité de notre commune pour l'année qui vient de s'écouler.

En cette période prélectorale, je me limiterai à vous adresser, avec sincérité, mes meilleurs vœux. Que 2026 vous apporte une excellente santé et voie la réussite de tous vos projets.

*Je vous souhaite une belle
et heureuse année à Ludon-Médoc !*
Philippe Ducamp



La commune vous écrit !

Recevez par mail toutes les actualités de Ludon en vous abonnant à la newsletter.



Les élus à votre écoute



Vous souhaitez rencontrer un élu ?

Vous pouvez solliciter un rendez-vous en remplissant le formulaire de contact ci-joint !

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LUDON-MÉDOC - Janvier 2026

ISSN : 2490-6565 | Éditeur : Mairie de Ludon-Médoc | Directeur de publication : Philippe DUCAMP, Maire de Ludon-Médoc | Comité rédactionnel : Adjoints et Conseillers municipaux délégués | Graphisme : Service Communication | Crédits photos : Mairie de Ludon-Médoc | Pictogrammes : Flaticon | Impression : Imprimerie LAPLANTE • 3 Impasse Jules Hetzel, 33700 Mérignac | Diffusion : BOITAUXLETTRES • 9 rue des Cerisiers, 91090 Lisses | Tirage : 2 750 exemplaires

MAIRIE DE
LUDON-MÉDOC

WWW.LUDONMEDOC.FR

1 rue de la Mairie
33290 Ludon-Médoc
Mail : contact@ludonmedoc.fr
Tél. : 05 57 88 44 09

Horaires d'ouverture :
Lundi : de 9h à 12h et de 14h à 18h
Du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



LA FÊTE DES VENDANGES

a fêté sa 10^e édition !

Pour sa 10^e édition, la Fête des Vendanges a réuni plus de 1 000 personnes, habitants, associations et bénévoles, dans une ambiance chaleureuse et intergénérationnelle. Un bel anniversaire pour cet événement emblématique de la vie communale !



Le CMJ en actions !





LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le jeudi 16 octobre 2025 se sont déroulées les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes. Cette édition a rencontré un bel engouement, avec 20 candidats dont 12 filles et 8 garçons, témoignant de l'intérêt des jeunes de la commune pour la vie citoyenne.

À l'issue du scrutin, 14 jeunes ont été élus pour composer le nouveau CMJ. Félicitations à l'ensemble des élus : Léonie, élue Jeune Maire par ses camarades, Justine, son adjointe, ainsi qu'Evan, Lucie, Noam, Louise, Valentin, Jade, Lino, Victoria, Lucas, Anna, Ethan et Arthur.

Cette année revêt une dimension toute particulière puisque le Conseil Municipal des Jeunes fête ses 10 ans d'existence. Depuis sa création, le CMJ permet aux jeunes élus de représenter l'ensemble de la jeunesse de la commune, de s'exprimer au nom de leur génération et de s'impliquer concrètement dans la vie locale.

Tout au long de leur mandat, les membres du CMJ participent à de nombreuses manifestations organisées par la commune – et sont aussi eux-mêmes à l'initiative de projets. Lors des réunions, ils sont consultés sur les projets municipaux, proposent des idées recueillies auprès de leurs camarades et travaillent en lien étroit avec les élus adultes à leur mise en œuvre. Le CMJ constitue ainsi un véritable espace d'échanges, d'implication et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.

Clin d'œil historique et sympathique : parmi les jeunes élus de cette nouvelle mandature figure un descendant de Vincent Auriol, premier Président de la IV^e République.



LA RENTRÉE SCOLAIRE EN CHIFFRES



L'ÉCOLE MATERNELLE LUCIE AUBRAC compte cette année dans ses effectifs

207 ÉLÈVES

- 59** en Petite Section
- 83** en Moyenne Section
- 65** en Grande Section

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SIMONE VEIL compte cette année dans ses effectifs

379 ÉLÈVES

- | | |
|------------------|------------------|
| 65 en CP | 83 en CM1 |
| 73 en CE1 | 75 en CM2 |
| 83 en CE2 | |

L'ANGLAIS À L'ÉCOLE

L'année scolaire 2025-2026 est à nouveau placée sous le signe de l'ouverture internationale. Pour la sixième année consécutive, l'école Simone Veil accueille, avec le soutien de la municipalité, un assistant de langue américain, Max, que les élèves connaissent bien. Il travaille en collaboration avec les enseignants et permet aux élèves de découvrir sa culture. Avec lui, l'apprentissage de l'anglais devient plus concret.



DE NOUVEAUX ORDINATEURS À L'ÉCOLE

La commune poursuit son engagement en faveur du numérique. Un budget de près de 20 000 € a permis d'équiper les 16 classes de l'école élémentaire d'ordinateurs récents avec un matériel informatique performant pour des apprentissages modernes.



TRAVAUX DE VOIRIE

réalisés et en cours

→ Rue de Néxon

Pose de bordures et réfection des enrobés.

Coût des travaux : 50 247 €



→ Chemin des Merles

Réalisation d'un bicouche et reprise des accotements.

Coût des travaux : 29 595 €



→ Rue de l'Orée des Vignes

Cette rue a fait l'objet d'une réhabilitation du réseau pluvial et de la bande de roulement durant les vacances de la Toussaint.

Coût des travaux : 70 495 €

→ Chemin des Chambres Neuves

Un chemin piétonnier a été créé le long de la route, afin de sécuriser les déplacements des piétons sur cet axe, régulièrement emprunté, notamment par les jeunes qui utilisent l'arrêt de bus situé sur la route de Pauillac.

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU GRAND COMMUNAL

Le projet d'aménagement de la rue du Grand Communal prévoit la **création d'un cheminement doux** destiné aux piétons et aux cyclistes, afin de renforcer la sécurité de cet itinéraire. Il intègre également une **végétalisation de l'axe**, contribuant à l'amélioration du cadre de vie et du confort des usagers.

Après l'achèvement de la phase préparatoire, comprenant la création d'un réseau d'eaux pluviales par l'entreprise *Sureau TP*, les **travaux de voirie**, réalisés par l'entreprise *LPF TP*, ont débuté le 13 octobre 2025 pour une durée prévisionnelle d'environ quatre mois.

Une réunion d'information préalable avait été organisée pour les riverains le 6 mai 2025, afin de présenter le projet et son calendrier.

Coût des travaux : 532 056 €





INFOS TRAVAUX

Recalibrage de la RD209

De juin à novembre, des travaux de recalibrage et de renforcement de la RD209 ont été réalisés par le Département de la Gironde, entre le carrefour giratoire avec le chemin du Roy et le pont du canal Despartins. Cet axe a rouvert le 14 novembre 2025. Pour rappel, la vitesse y reste limitée à 70 km/h.

La dernière phase de travaux, réalisés entre le pont de la Chapelle (avant la Graineterie) et Macau, devrait intervenir à l'été 2026.

INSTALLATION DE BARRIÈRES FORESTIÈRES

Trois barrières forestières ont été installées sur les chemins de La Rique et des Cigognes afin de lutter contre les dépôts sauvages qui survenaient très régulièrement dans ces zones.



INTERVENTIONS ADAPEI 33

La commune renouvelle sa confiance à l'ESAT Villambis (ADAPEI 33), qui accompagne des personnes en situation de handicap dans leur insertion et leur maintien en emploi. Depuis maintenant deux ans, les équipes de l'ESAT assurent l'entretien du cimetière ainsi que de certains espaces verts de la commune.



VÉLO MODALIS

NOUVELLE-AQUITAINE
MOBILITÉS

Un nouveau service de mobilité arrive en 2026

Un partenariat a été acté entre Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM), la Communauté de Communes Médoc Estuaire, compétente en matière de mobilités, et notre commune. Ce partenariat prévoit l'installation, à proximité immédiate de la gare, de 10 vélos à assistance électrique en libre-service (VLS) ainsi que d'un abri à vélos sécurisé de 12 places.

Ces nouveaux équipements seront déployés en 2026, avec une mise en service prévue au printemps pour les vélos en libre-service, puis à l'automne pour l'abri sécurisé.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du déploiement, en Gironde, d'un réseau de stations de vélos en libre-service et d'abris sécurisés. Portée par Nouvelle-Aquitaine Mobilités, cette initiative vise à encourager l'usage des mobilités actives et à assurer une complémentarité avec les autres modes de transport.



ENTRETIEN DU FOSSÉ LA PALANQUETTE

Des travaux d'entretien de la végétation ont été réalisés en septembre sur le fossé de La Palanquette, afin d'assurer le bon écoulement des eaux pluviales dans ce secteur bordant de nombreuses habitations.

Ces travaux ont été menés par l'association APADEV, basée à Lesparre, dont la mission est de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, à travers des activités d'entretien et de gestion d'espaces verts, de rénovation du bâti ancien, etc.



AMÉNAGEMENT DU SITE NATUREL DE PALOUMEY

Les travaux, entamés en novembre 2024 et menés dans une démarche globale de préservation et renaturation du site, se sont poursuivis tout au long de l'année jusqu'à leur phase finale en fin d'année 2025.

Afin de lutter contre l'érosion, un **important travail d'enrochement des berges** a été réalisé durant l'été sur les secteurs nord et ouest. Un **remodelage des talus** a été effectué afin d'éviter les profils de plage, incompatibles avec l'interdiction de baignade pour des raisons de sécurité.

Un escalier en traverses de bois a été conçu et le sentier situé côté chemin de Coudannes a été surélevé, avant et après le pont en bois, avec de la grave prélevée sur site, facilitant le cheminement des usagers.



Pour accompagner ces évolutions, une **signalétique claire** rappelant les interdictions et obligations a été installée aux deux entrées principales du site : des panneaux temporaires en juin, remplacés par des panneaux définitifs en décembre. La refonte de la convention d'utilisation avec le Poney Club ainsi que la mise en place d'un arrêté réglementaire, affiché sur les panneaux d'entrée, viennent compléter ce dispositif.

Enfin, des **plantations le long des berges** et l'**installation de jeux pour enfants** à proximité des tables de pique-nique ont finalisé cet aménagement à l'automne 2025.



RÉVISION DU Plan Local d'Urbanisme

Les réunions de travail du second semestre 2025 ont permis :

- de finaliser le zonage de la commune ;
- de réfléchir sur la conservation des emplacements réservés existants et sur la création de nouveaux ;
- de réaliser les fiches du patrimoine bâti ;
- d'élaborer le règlement afférent à chaque zone ainsi que de réfléchir sur la composition des OAP (Opérations d'Aménagement Programmées).

AUTORISATIONS d'Urbanisme



Au cours de l'année 2025, le service Urbanisme a instruit :

4 Permis d'aménager

37 Permis de construire

57 Déclarations d'intention d'aliéner

97 Certificats d'urbanisme

140 Déclarations préalables

PROJETS EN COURS

Le Jardin des Alouettes

Avenue de l'Europe (Promoteur Ranchère)

Lotissement de 19 lots. Les permis de construire ont tous été délivrés avec d'importantes prescriptions supplémentaires à celles indiquées dans le permis d'aménager, émises par les Bâtiments de France en raison de la co-visibilité directe sur le Château La Lagune.

Projet SCI HESTIA

Avenue de l'Europe

6 logements répartis en 3 îlots, en cours de réalisation (permis de construire accordé le 17 mars 2022).

Le Clos des Résiniers

Rue des Résiniers (Promoteur Ranchère)

Lotissement de 8 lots. Le permis d'aménager a été accordé le 7 mai 2025.

VENTE TERRAIN MUNICIPAL

Le terrain rue du Moulin du Poulet a trouvé un acquéreur pour une maison individuelle dont le permis de construire a été délivré.



LA FUTURE MAISON DES ARTS ET DE LA CULTURE

Le projet de Maison des Arts et de la Culture poursuit son avancement sous le pilotage d'un groupe de travail dédié qui assure le suivi de chaque étape.

Une consultation pour la construction du centre s'est déroulée du **4 novembre au 3 décembre 2025**. L'analyse des offres est actuellement en cours, associant le groupe de travail, l'architecte et la maîtrise d'œuvre. Le démarrage des travaux est estimé au début de l'année 2026.

Implantée rue de la Mairie, à l'arrière du parking de l'école élémentaire, la future Maison des Arts et de la Culture regroupera plusieurs espaces dédiés à la pratique artistique et culturelle. Sa conception prend en compte les besoins en termes d'espaces et d'équipements des futurs utilisateurs,

consultés en amont de l'élaboration du projet architectural :

- l'**École Municipale de Musique**, avec salle de solfège, salles de cours pour les instruments individuels (guitare, piano, violon, percussions) et salle de répétition ;
- l'**association ALELE** avec des salles de langues ;
- l'**association ATN** avec des salles d'activités artistiques (peinture, dessin, broderie, etc.).

Le bâtiment développera une surface intérieure de 382 m², pour une emprise au sol de 462 m², incluant notamment un patio central. Ce futur équipement permettra d'offrir des conditions d'accueil adaptées à l'évolution des activités artistiques et culturelles proposées sur la commune.

Réfection des sanitaires du Foyer Rural

Les sanitaires femmes et hommes du foyer rural ont été entièrement réhabilités : remplacement de la faïence, des WC et lavabos, rénovation du sol, peinture et installation d'un éclairage LED.

Coût des travaux : 15 320 €

Rénovation du plafond de la salle de motricité

Le plafond de la salle de motricité de l'école maternelle, qui présentait des fragilités au niveau des suspentes, a été rénové et un éclairage LED a été installé.

Coût des travaux : 16 792 €



Nouveaux bancs à l'église communale

25 nouveaux bancs de 3 à 4 places ont été installés sur la rangée principale de l'église Saint-Martin.

Coût de l'équipement : 16 454 €

Éclairage public

Les ampoules des luminaires de l'avenue du XI Novembre et du rond-point du chemin de Labarde ont été remplacées par des LED.

Coût des travaux - Avenue du XI Novembre : 14 000 €

*Coût des travaux - Chemin de Labarde : 17 250 €
(avec une subvention du Département : 12 500€)*



LABEL APICITÉ®

La commune obtient sa 3^e abeille !

En novembre 2025, notre commune a décroché la plus haute distinction du label APIcité® : **3 abeilles Démarche exemplaire**. Une véritable reconnaissance nationale attribuée par l'Union Nationale des Apiculteurs Français (UNAF), principale organisation apicole du pays.

Après quatre années sous le label *1 abeille* (2017-2021) puis quatre autres années en *2 abeilles* (2021-2025), cette montée au niveau supérieur vient couronner un travail continu et renforcé en faveur des polliniseurs et de la biodiversité :

- **Plantation d'espèces locales et mellifères** (plantes en faveur des polliniseurs), notamment au cimetière et dans plusieurs espaces verts, soit près d'un hectare dédié ;
- **Gestion différenciée des espaces verts** depuis plus de 10 ans ;
- **Bannissement total des produits phytosanitaires** depuis 2017 ;
- **Fauche tardive** sur les bas-côtés et dans les grandes zones enherbées ;
- **Lutte biologique** contre les chenilles processionnaires et les espèces végétales invasives ;
- **Valorisation de la biomasse** (broyage du petit bois, réutilisation sur site et compostage des déchets verts).

Il convient de saluer le travail du service Espaces Verts, qui œuvre au quotidien dans une démarche de gestion écologique et de développement durable. Son action, qui contribue à la sauvegarde des polliniseurs et de la biodiversité, joue un rôle essentiel pour protéger notre environnement et garantir un avenir sain aux générations futures.

OPÉRATION *Nettoyons la Nature*

La commune a organisé, le dimanche 28 septembre, une collecte de déchets sur le site naturel de Paloumey, une action qui s'inscrit dans la démarche nationale *Nettoyons la Nature*. Très fréquenté par les promeneurs et les joggeurs notamment, ce lieu riche en biodiversité mérite une attention particulière.



L'édition 2025 a battu un record : près de soixante volontaires, des plus petits (dès 3 ans) aux plus grands, se sont mobilisés. Une participation qui témoigne de l'engagement des Ludonnais pour le respect et la protection de leur environnement.



Cette collecte a permis de mettre en évidence deux problématiques majeures : la **présence massive de mégots** et de **nombreuses déjections canines**. Pour rappel, des distributeurs de sacs pour déjections canines sont disponibles sur le parking principal. Quant aux mégots, ils contiennent des milliers de substances chimiques, dont certaines toxiques pour les écosystèmes. Ils peuvent mettre plus de dix ans à se dégrader et, jetés au sol, ils peuvent finir dans la gravière et polluer également le milieu aquatique.

Pour préserver cet espace naturel, adoptons tous des comportements responsables.



NOUVELLES PLANTATIONS SUR LA COMMUNE

La végétalisation de l'avenue du XI novembre s'est achevée en fin d'année avec la plantation de 80 arbustes et 6 arbres dans la portion située entre la rue de la Gare et l'avenue de Canteloup. Ces plantations ont été réalisées dans la continuité de la première phase de végétalisation, avec des essences résistantes à la sécheresse.



COUPS DE POUCE pour les jeunes

14 JEUNES LUDONNAIS ENGAGÉS POUR UN JOB D'ÉTÉ

Pour la 4^e édition de l'opération *Coup de Pouce Jeunes*, 14 Ludonnois âgés de 16 à 18 ans ont prêté main-forte aux services techniques durant l'été. Entretien des espaces verts et gestion des déchets : des missions menées avec sérieux et efficacité. Une expérience valorisable dans leurs parcours professionnel et scolaire, et un soutien précieux pour les équipes municipales très sollicitées durant cette saison.



21 STAGIAIRES ACCUEILLIS



Au cours de l'année, la mairie a accueilli 21 stagiaires, tous services confondus, dont la plupart était âgés de moins de 18 ans. Une manière concrète de permettre aux jeunes de découvrir le monde du travail, le fonctionnement des services publics et d'acquérir une première expérience professionnelle dans le cadre de leur formation.

1^{ère} ÉDITION DU TREMPLIN JEUNES DE LA CDC MÉDOC ESTUAIRE

Une centaine de jeunes âgés de 14 à 25 ans ont participé, le 8 octobre 2025, à la première édition du Tremplin Jeunes, organisé par notre Communauté de Communes Médoc Estuaire. Appuyée par de nombreux partenaires (France Travail, Missions Locales, CAF, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Gironde, etc.), cette initiative vise à lutter contre le décrochage et à accompagner les jeunes dans leurs démarches : recherche d'emploi ou d'alternance, orientation, accès aux droits, mobilité, santé ou culture.

Cette action s'inscrit au croisement de deux compétences majeures de la CdC - le développement économique et la petite enfance, enfance et jeunesse - et traduit une volonté forte de soutenir cette tranche d'âge qui représente plus de 30 % de la population locale et dans un contexte marqué par une hausse du nombre de jeunes demandeurs d'emploi.



UNE POLICE DE PROXIMITÉ

Depuis le mois de septembre, des missions de police de la route ont été mises en place sur les axes de grand passage de la commune afin d'endiguer les infractions majeures en matière de vitesse excessive. Ces actions, à l'initiative de la Police Municipale, ont été renforcées par la présence ponctuelle de la Gendarmerie Nationale (brigade de Macau).

- Plus d'une centaine de visites réalisées dans le cadre des Opérations Tranquillité Vacances (OTV)
- 65 opérations de police de la route (vitesse excessive, stationnements gênants, infractions routières)
- Une quarantaine de mains courantes et rapports transmis à la Gendarmerie ou autres services de l'État

La Police Municipale intervient également pour la capture et la restitution des animaux, la sécurisation des passages protégés lors des entrées et sorties d'école. Elle veille à la sécurité lors des événements de la commune et assure l'accueil du public, sur place et par téléphone.



Formulaire de main courante, OTV, objets trouvés, retrouvez sur le site de la mairie l'ensemble des démarches en ligne proposées par la Police Municipale.





UNE STÈLE REMISE EN VALEUR pour honorer la Mémoire

Les commémorations du 8 mai et du 11 novembre se sont, cette année, déroulées en deux temps avec un premier hommage rendu devant la **stèle des soldats disparus**, située dans le cimetière communal. Ce lieu de mémoire a été entièrement remis en valeur : la stèle a été nettoyée, les noms des Morts pour la France repeints, les chaînes remplacées et un mât portant le drapeau tricolore installé. Un travail soigné réalisé par les services techniques municipaux, dans le plus grand respect du lieu et de sa symbolique.

Ces cérémonies sont, chaque année, organisées en partenariat avec l'association des anciens combattants UNC Ludon-Médoc/Macau et accompagnées musicalement par la Batterie-Fanfare d'Arsac.



DES DRAPEAUX marqueurs de notre Histoire

Deux nouveaux masts ont été installés sur le parvis de la mairie au début du mois de novembre. Ainsi, en plus du drapeau tricolore et de celui de l'Europe, les nouveaux masts portent le blason de la commune et les couleurs de la Guyenne, marquant notre attachement à notre Histoire.

Le blason de la commune

Créé en 1975 par l'artiste médocain Yan de Siber (1938-2018), il représente :

- En haut à gauche : le **château d'Agassac**
- En bas à droite : le **canon du château de Cantemerle**. Ludon dépendait autrefois de deux seigneuries, Agassac et Cantemerle, dont le château se trouvait à l'origine sur la paroisse (commune sous l'Ancien Régime) de Ludon.
- En haut à droite, le bovin rappelle que Ludon fut longtemps une **terre d'élevage**.
- En bas à gauche, le **cep de vigne** symbolise la grande activité **viticole de la commune**.
- Au centre, la **fleur de lys** témoigne du supposé passage du roi Louis XIV sur notre commune lors d'une chasse. Ce fait, peu documenté, relève davantage de la tradition orale que de l'histoire avérée. On sait que le roi Louis XIV est venu chasser le 26 août 1659 à Parempuyre à l'invitation du marquis d'Alesme, rien n'indique qu'il a pénétré sur le territoire communal.



La Guyenne

La Guyenne (*Guiana* en occitan) provient de la transformation par les Anglais du mot Aquitaine (*Aquitania* en latin). Elle succéda à l'Aquitaine lorsque le duché perdit une partie de son territoire au profit des rois de France.

Le duché de Guyenne s'étendait sur des territoires correspondant en partie aux actuelles régions de la Nouvelle-Aquitaine et de l'Occitanie. Outre le Bordelais, il comprenait le Périgord, l'Agenais, le Quercy et le Rouergue. Sa capitale était Bordeaux.

La Guyenne est souvent associée à la Gascogne, avec laquelle elle partageait une grande proximité linguistique et relevait du même gouvernement militaire général.

Le **lion de Guyenne** (*léopard* en héraldique), associé aux deux lions de Normandie, formaient les armoiries des rois d'Angleterre. Les provinces disparurent à la Révolution, remplacées par les départements.

○ *Les Nouvelles Chroniques Ludonnaises*

○ Volet VI



La situation nationale

Les transformations politiques de la France au début des années 1980

○ L'arrivée de la gauche au pouvoir, le 10 mai 1981, est marquée, dans un premier temps, par de nombreuses mesures sociales ainsi que par la nationalisation de groupes industriels stratégiques et de la quasi-totalité des secteurs bancaire et financier.

Ce plan de relance sur deux ans creuse les déficits et, sous la menace des investisseurs extérieurs, le gouvernement est contraint de changer radicalement de politique économique et de prendre le « *tournant de la rigueur* ».

Le débat est alors vif. D'un côté, les partisans d'une pause et de l'adoption d'un plan de rigueur souhaitent que le maintien de la France au sein du Système monétaire européen (SME). Celui-ci vise à renforcer la coopération en matière de politique monétaire entre les pays de la

Communauté européenne afin de parvenir à une zone de stabilité monétaire.

À l'inverse, les tenants de la poursuite de la relance, menés par Jean-Pierre Chevènement, défendent une sortie du SME assortie d'un renforcement du contrôle des changes.

Ce sont les partisans du maintien dans le SME qui l'emportent. Sous la présidence de François Mitterrand, Pierre Mauroy forme alors un nouveau gouvernement dont Jean-Pierre Chevènement est exclu, remplacé par Laurent Fabius. Un an plus tard, ce dernier succède à Pierre Mauroy au poste de Premier Ministre. Jacques Delors quitte alors ses fonctions pour prendre la présidence de la Commission européenne, tandis que les ministres communistes se retirent du gouvernement.

Les élections municipales de 1983 constituent un succès notable pour la droite, qui conquiert une trentaine de villes de plus de 10 000 habitants. À Paris, Jacques Chirac remporte les vingt arrondissements de la capitale. À Dreux, le Front national, qui avait fait une percée lors des élections cantonales de 1982, rassemble près de 17 % des voix aux municipales. La liste du FN s'allie alors à celle de la droite. La maire socialiste sortante l'emporte toutefois de justesse, avec seulement huit voix d'avance. L'élection est cependant annulée et, lors du scrutin organisé en septembre, la coalition RPR-FN remporte la ville. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du FN, devient adjoint au maire. Il s'agit de la première victoire électorale d'importance pour le FN, annonciatrice de succès ultérieurs.

En 1986, la victoire de la droite aux élections législatives ouvre une période de cohabitation. Le recours au mode de scrutin proportionnel permet alors à des élus du FN de faire leur entrée à l'Assemblée nationale.

Un climat social tendu et des violences urbaines

Parallèlement à ces évolutions politiques, le climat social demeure très tendu au début des années 1980. Mécontents de la réforme de leurs études, les étudiants en médecine manifestent, parfois violemment. À Aulnay-sous-Bois, les ouvriers de l'usine Citroën se mettent en grève, provoquant des affrontements entre grévistes et non-grévistes, soutenus par les militants du syndicat « maison ».

À Paris, une manifestation spontanée de policiers, organisée à la suite de la mort de deux d'entre eux, dégénère. Des milliers de policiers défilent en uniforme et armés de leur service, réclamant bruyamment la démission du ministre de la Justice, Robert Badinter. À la suite de ces événements, le directeur général de la police est relevé de ses fonctions et le préfet de police de Paris démissionne.

Dans la ZUP des Minguettes, à Vénissieux (banlieue lyonnaise), des affrontements opposent policiers et jeunes. Toumi Djaïda,

animateur de l'association SOS Avenir Minguettes, est grièvement blessé. En réaction, des violences urbaines éclatent, faisant plusieurs victimes, dont un enfant de 9 ans, Toufik Ouanes.

La marche des beurs (1983)

Ces événements conduisent à l'organisation d'une marche pour l'égalité et contre le racisme, à l'initiative du père Christian Delorme et du pasteur Jean Costil. Inspirée des actions non violentes de Martin Luther King et de Gandhi, cette mobilisation, baptisée par les médias « *marche des beurs* », débute à Marseille le 15 octobre 1983. Une trentaine de jeunes traversent la France à pied et atteignent Paris le 3 décembre 1983, où ils sont rejoints par plusieurs milliers de personnes lors d'une manifestation antiraciste d'ampleur inédite.

Le contexte international

La catastrophe nucléaire de Tchernobyl, en URSS (aujourd'hui en Ukraine), survenue en avril 1986, constitue un événement majeur à portée internationale, dont les conséquences sanitaires ont été considérables.

Sur le plan scientifique, en 1983, le professeur français Luc Montagnier, en concurrence avec le chercheur américain Robert Gallo, identifie le virus du SIDA.

Les succès sportifs français

Enfin, le sport constitue un domaine de succès pour la France au cours de cette période. En tennis, Yannick Noah remporte les Internationaux de France à Roland-Garros en 1983. L'équipe de France de football gagne le championnat d'Europe des nations en 1984 et termine troisième de la Coupe du monde au Mexique en 1986, tandis que l'équipe olympique décroche l'or aux Jeux de Los Angeles. Sous la direction de Jacques Fouroux, l'équipe de rugby remporte cinq Tournois des Cinq Nations, dont trois consécutifs, réalise le Grand Chelem en 1987 et est finaliste de la première Coupe du monde la même année.

1983

Les élections municipales animent la vie politique de Ludon-Médoc

À Ludon, le premier conseil municipal de l'année 1983 est aussi le dernier du mandat. Il se tient le 25 février et aborde plusieurs points importants : le vote des quatre taxes, l'aménagement des voies et espaces verts du lotissement Falot Est, ainsi que le règlement intérieur du cimetière.

Toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité, y compris par les conseillers communistes, qui demandent toutefois des suspensions avant chaque vote afin de consulter les militants présents dans le public.

En fin de séance, le maire remercie chaleureusement ses collègues et le personnel municipal pour le travail accompli au cours des six dernières années. Guy Guinard, premier adjoint, salue à son tour Joseph Forter pour son dévouement et la rigueur de sa gestion.

Le Parti communiste se lance dans la campagne

La campagne municipale peut officiellement commencer, même si, en réalité, elle a déjà démarré dès la fin de la trêve des confiseurs. Dès le 7 janvier, la section locale du Parti communiste (PC) adresse un courrier à la secrétaire de la section locale du Parti socialiste (PS). Malgré plusieurs rencontres entre militants des deux partis, aucun accord n'a été trouvé : le PC réclame sept candidats sur la liste commune, tandis que le PS n'en propose que trois, plus éventuellement un poste d'adjoint.

Face à cette impasse, le PC décide d'en appeler au verdict populaire et annonce qu'il présentera une liste de sept candidats. Pour lancer sa campagne, le PC distribue alors un tract invitant la population à un super loto au foyer rural, le 23 janvier 1983. Le texte rappelle la politique menée par la droite de 1958 à 1981 et les réformes du gouvernement de gauche depuis le 10 mai 1981, tout en appelant à aller plus loin, au niveau national comme local. Il se termine par un avertissement à ceux qui voudraient minimiser l'influence des communistes à Ludon et par un appel à l'union des forces de progrès dans la commune.

Le 10 février 1983, la cellule Marcel Cachin (nom officiel des communistes ludonnais) publie un nouveau tract signé par les responsables de la liste. Une fois encore, ils dénoncent la politique de la droite et son désir de revanche. Ils affirment vouloir l'union, mais constatent que le PS refuse de leur accorder les places qu'ils jugent légitimes. S'appuyant sur les accords nationaux, qui leur garantissent sept candidats sur dix-neuf, ils acceptent, dans un esprit de compromis, de réduire leur demande à six places. En revanche, ils refusent que le poste d'adjoint dont ils disposaient soit soumis à l'évaluation du PS.

Malgré ce compromis, les communistes réaffirment qu'ils présenteront bien leur liste initiale de sept noms. Un tract intitulé « *TOUTE LA VÉRITÉ* » accuse le PS de bloquer toute négociation et expose clairement les ambitions communistes.

En conclusion, le PC affirme que battre la droite reste son objectif, et que l'union de la gauche, nécessaire pour y parvenir, repose entièrement sur la volonté du PS.

Le Parti socialiste en situation de force

Pour le PS et sa tête de liste, le maire sortant, la situation est claire. Les socialistes dressent le bilan du mandat, au cours duquel les conseillers communistes se sont, selon eux, comportés davantage comme des opposants que comme des partenaires. L'adjoint communiste est particulièrement mis en cause. Pour les socialistes, il est impensable de vivre un second mandat dans les mêmes conditions.

Pour cela, le PS se réfère à la dernière phrase de l'accord départemental entre les partis de gauche, qui stipule que la répartition des sièges doit tenir compte de la situation locale. Les socialistes ludonnais estiment que leur position leur permet de proposer seulement trois sièges, plus éventuellement un poste d'adjoint au PC.

N'ayant pas trouvé de terrain d'entente, PS et PC se présenteront avec des listes distinctes : sept noms pour les communistes, dix-neuf pour les socialistes. Pour le PC, la stratégie consiste à passer au second tour, afin d'imposer la fusion des deux listes de gauche.

À cette époque, le scrutin pour les communes de moins de 3 500 habitants est majoritaire, plurinominal, à deux tours. À Ludon, les listes peuvent comporter jusqu'à dix-neuf noms. Les électeurs ont la possibilité de rayer des candidats, de les remplacer par d'autres figurant sur une autre liste, ou même par des personnes non candidates. Comme chaque suffrage est compté individuellement, le dépouillement est particulièrement long et fastidieux. À titre d'exemple, celui des municipales de 1983 a commencé à 18h et ne s'est achevé qu'à 1h du matin.

Des tensions au sein du PS

Pour le maire sortant, les difficultés ne se limitent pas aux relations avec le Parti communiste. Lors de la constitution de sa liste, il doit également faire face à l'opposition de la secrétaire de section socialiste.

La situation est suffisamment tendue pour que Joseph Forter adresse un courrier à la direction du parti. Il y expose, d'une part, les raisons de

l'échec de l'union avec le PC et, d'autre part, les obstacles rencontrés pour constituer sa propre liste.

Il y précise que, « *suite à une proposition non conforme à l'esprit socialiste de la secrétaire de section, et devant son obstination* », il a été contraint de faire entériner la liste par les membres de la section, contre l'avis de la responsable locale.

La droite veut sa revanche

La droite locale refuse d'être absente de ce rendez-vous démocratique. Sa tête de liste est Agnès Du Vivier, épouse du propriétaire du château Malleret.

Cette candidature a pour effet de rapprocher, dans la critique, les deux listes de gauche, qui ne se privent pas de l'attaquer. Le fait d'avoir face à elles une candidate à particule, épouse d'un comte, leur permet de jouer la carte des « *gueux contre le château* ». La famille Du Vivier, attachée à une forte tradition équestre et propriétaire de l'un des plus brillants équipages de chasse à courre, offre ainsi un terrain symbolique propice à cette stratégie.

Autant d'éléments qui permettent aux listes de gauche de faire vibrer la fibre populaire, en ravivant l'image de la lutte des manants contre l'aristocratie.

De son côté, la liste de droite, disposant de peu d'angles d'attaque sur la gestion municipale, concentre ses critiques sur la politique nationale. Elle regroupe, de manière volontairement ironique et dans un vocabulaire alors courant à droite, les deux listes de gauche sous l'étiquette de « socialo-communistes ».

Les candidats ne s'épargnent pas

Quelques exemples des tracts échangés par les différentes listes donnent une idée du climat de la campagne électorale.

Ainsi, si la section locale du Parti socialiste se « *réjouit, au nom de la démocratie, de la présence d'une liste d'opposition* », c'est pour mieux dénoncer ensuite « *le mépris de celle-ci à l'égard*

des Ludonnais ». Les socialistes rappellent le bilan jugé néfaste de la droite lorsqu'elle était au pouvoir et opposent à celui-ci les réformes menées par la gauche depuis le 10 mai 1981, qu'ils estiment favorables aux classes les plus défavorisées. Dans un autre tract, ils s'interrogent ironiquement sur le souhait de la liste adverse « *de vouloir revenir à une époque où la noblesse régnait en maître* ».

Un tract de la liste de la majorité présidentielle s'attaque directement à la tête de liste de droite « *qui fait fi des arrêtés municipaux* » et « *fait pratiquer, par ses valets, l'affichage sauvage* ».

Enfin, dans le tract annonçant leur réunion publique, les socialistes dénoncent « *la droite locale la plus réactionnaire, qui refuse le débat public* ». La liste conduite par le maire sortant reproche en effet à la droite de refuser toute confrontation avec les autres candidats, se contentant de réunions organisées sur invitation.

Les communistes, quant à eux, consacrent une large part de leur campagne à attaquer la liste du maire sortant. Le ton monte progressivement pour atteindre son paroxysme quelques jours avant le scrutin, avec la diffusion d'un tract d'une rare virulence. Ils accusent les socialistes d'opportunisme et se présentent comme les seuls véritables défenseurs des travailleurs. Par ailleurs, ils interpellent la liste de droite en l'invitant à un débat public autour des thèmes développés dans l'un de leurs tracts, intitulé « **ATTENTION** », dans lequel la droite locale s'en prend frontalement au gouvernement de gauche.

La réponse de la droite ne se fait pas attendre : les candidats de la liste d'union pour les libertés jugent inutile tout débat avec les communistes. Ils en profitent pour dénoncer les pratiques des élus communistes en général, accusés de servir davantage leur parti que les populations auxquelles le suffrage universel leur a confié des responsabilités.

Le triomphe de Joseph Forter

Le 6 mars 1983, le premier tour de l'élection municipale suffit à élire les dix-neuf conseillers municipaux ludonnais. Le scrutin se solde par une victoire sans appel, et surtout personnelle, pour Joseph Forter.

Ce dernier réussit son pari : ayant refusé toute alliance avec les communistes, il les relègue très loin de leurs ambitions. Avec seulement 12 à 14 % des suffrages, ceux-ci sont incapables de peser sur un hypothétique second tour. Cette défaite marque leur disparition durable du paysage politique ludonnais.

Il n'y a, par ailleurs, aucune opposition au sein du conseil municipal puisque la liste de droite sort fortement affaiblie du scrutin, avec moins de 30 % des voix. Elle sera même dans l'incapacité de présenter une liste lors des élections municipales suivantes, en 1989.

Enfin, la forte mobilisation des Ludonnais (84 % de suffrages exprimés) confère à Joseph Forter une légitimité personnelle incontestable. Il recueille en effet près de 52 % des inscrits et plus de 61 % des suffrages exprimés, soit le meilleur score obtenu par l'ensemble des candidats.

Liste Maire sortant (19 élus)	Voix	%
Forter	774	61.48%
Guinard	755	59.97%
Dedieu	759	60.28%
Parenteau	757	60.12%
Lacroix	748	59.41%
Sureau	743	59.01%
Hébrard	735	58.38%
Roquecave	735	58.38%
Saigne	733	58.23%
Chioze	723	57.42%
Vissac	724	57.50%
Claverie	719	57.10%
Mau	717	56.95%
Garnier	714	56.71%
Goya	704	55.92%
Colas	704	55.92%
Garandeau	701	55.68%
Peisino	685	54.40%
Claverie AM	673	53.45%

Un nouveau mandat avec un conseil homogène

Résultats des autres listes

Liste de droite (0 élu)	Voix	%
Du Vivier	377	29.94%
Pineau	386	30.65%
Raoult	385	30.57%
Pace	381	30.26%
Pull	376	29.86%
Lambert	470	37.33%
De Laubier	364	28.91%
Cuny	360	28.59%
Dagnaud	359	28.51%
Dayres	357	28.35%
Dubernat	357	28.35%
Aubert	357	28.35%
Philippe	356	28.27%
Jandin	355	28.19%
Marcel	354	28.11%
Méchain	350	27.79%
Celu	347	27.56%
Vierge	341	27.08%
Zaldivar	334	26.53%
Liste PC (0 élu)		
Cerez	186	14.77%
Mano	173	13.74%
Gianelli	170	13.50%
Ducourneau	157	12.47%
Thiebaut	156	12.39%
Thuillier	155	12.31%
Van Bentenen	154	12.23%
Divers non candidats (0 élu)		
Ramos	9	
Barbe	3	
Perea J	3	
Perea D	3	
Fourthon	3	

Le nouveau conseil municipal est installé le 11 mars 1983. Le maire est entouré de quatre adjoints : MM. Guinard, Hébrard, Dedieu et Saigne.

On note un premier pas vers la parité : quatre femmes entrent au conseil municipal, contre une seule lors du mandat précédent. Il faudra toutefois attendre le mandat suivant pour qu'une femme accède au poste d'adjointe, et les élections postérieures à la loi du 6 juin 2000 seront nécessaires pour atteindre une parité réelle.

Les commissions municipales sont mises en place lors du conseil du 22 mars 1983. Innovation importante : elles sont ouvertes à la population, ce qui peut compenser, en partie, l'absence d'opposition au sein du conseil. L'équipe, désormais installée, se met au travail sur de nombreux projets.

Les grands dossiers du mandat

L'étang de Paloumey

Le site, exploité par la société des Chantiers Modernes pour sa grave, arrive au terme de son activité. La société propose alors de céder à la mairie l'ensemble composé de l'étang et des terrains boisés voisins, d'une superficie totale de 16 hectares, pour le prix symbolique d'un franc. L'arrêté de cessation d'activité est constaté lors du conseil municipal du 23 mars 1987, et la rétrocession officialisée le 31 mai 1988.

Au fil des années, plusieurs projets d'exploitation du site sont envisagés, sans aboutir : camping, centre de loisirs ou activités de loisirs diverses. Le seul projet concret sera celui de la société de pêche des industries électriques et gazières, qui prend en charge la partie aquatique du site (CM du 8 janvier 1988).

Très fréquenté, surtout en été, l'étang séduit par la beauté de ses eaux vert émeraude. Malgré les interdictions, la baignade, les barbecues et les rodéos motorisés y sont courants. Face à ces usages parfois dangereux, la municipalité met en place des aménagements pour que chacun puisse profiter de ce site naturel en toute sécurité.

Une radio libre à Ludon

Elle s'appelle RADIO 13 et émet depuis le bar *Le Taïtu*, situé à proximité de la gare. Les conseillers municipaux se montrent très favorables à cette initiative, tout en regrettant qu'elle soit installée dans un débit de boissons (conseil municipal du 22 mars 1983). Le responsable de la radio demande alors que cette mention soit supprimée de la lettre du maire, mais le conseil, lors de sa séance du 27 juin 1983, décide de maintenir les termes.

Avant 1981, la diffusion radiophonique et télévisuelle était un monopole d'État, à peine contourné par les radios « périphériques » (Europe 1, RTL, RMC et Sud Radio) dont les émetteurs étaient situés à l'étranger. Dans les années 1970, un mouvement de contestation de ce monopole voit naître les radios pirates, qui deviendront « libres » après la loi votée par la majorité PS-PC. Le président Mitterrand lui-même avait été inculpé pour infraction au monopole, en tant que premier secrétaire du PS, dont la fédération parisienne avait créé Radio Riposte.

Les écoles s'agrandissent

Lors du conseil municipal du 6 septembre 1984, les élus décident d'aménager l'école maternelle et de construire une salle polyvalente de 193 m², pour un coût total de 2 000 000 francs, dont 1 150 000 francs de subvention. Ces investissements permettent l'ouverture d'une quatrième classe à la maternelle (CM du 26 septembre 1985).

À l'école élémentaire, deux nouvelles classes sont aménagées dans l'ancienne mairie (CM du 31 mai 1988). Depuis 1847, la mairie partageait ses locaux avec l'école ; elle déménage alors

dans l'immeuble *La Providence*, situé de l'autre côté de la rue. Cet immeuble, appartenant à une SCI également propriétaire du château Bacalan, est acquis par la commune pour 850 000 francs (soit 221 460 euros), après l'accord du conseil municipal du 5 octobre 1987.

Un secteur associatif en plein essor

Les subventions accordées aux associations témoignent du dynamisme sportif et culturel de la commune. Certaines associations créées à cette époque sont toujours actives, tandis que d'autres, comme le Chamois ludonnais, qui reçoit sa première subvention en 1983, ont disparu.

Lors du conseil municipal du 27 juin 1983, le responsable des bâtiments indique que le coût de construction de la salle de sport s'élève à 1 840 327 francs TTC. Deux informations sont également communiquées lors du conseil du 29 février 1984 : un projet de jumelage avec une ville espagnole - qui ne verra pas le jour - et l'implantation d'un club d'aéromodélisme sur la commune.

Le conseil soutient les initiatives des bénévoles : le club de football reçoit les matériaux nécessaires à la construction d'un club-house (CM du 14 décembre 1984), et une convention est signée avec l'association de la bibliothèque ludonnaise pour le développement culturel (CM du 17 décembre 1985).

Travaux d'Utilité Collective

Dans le domaine de l'emploi local, le conseil du 14 février 1985 autorise le recrutement de huit jeunes dans le cadre des Travaux d'Utilité Collective (TUC). Ce dispositif, instauré en France en 1984 dans un contexte de fort chômage, visait à proposer aux jeunes sans emploi un contrat aidé favorisant une première insertion dans le monde du travail. Ces emplois, à mi-temps, ne devaient pas se substituer aux missions des agents titulaires.

La fin du mandat et les élections 1989

À la fin de ce mandat, lors de la publication de La Feuille de Vigne, que recevront les Ludonnais en début d'année 1989, Joseph Forter peut s'enorgueillir d'avoir beaucoup réalisé, tout en maintenant des taux d'imposition extrêmement compétitifs. En six ans, la population est passée de 2 350 à 2 755 habitants.

Les élections municipales de 1989, sans liste concurrente, seront une simple formalité pour le maire sortant et son équipe.



À suivre...

LE BUDGET 2025

Pour ne pas déroger aux bonnes habitudes de début d'année, la répartition des dépenses par grandes fonctions, hors services communs et regroupant les sections de fonctionnement et d'investissement, vous sont présentées avant l'arrêté définitif des comptes 2025. Cette présentation permet d'avoir une vue synthétique des flux qui seront détaillés dans le compte administratif de la commune.

Les diverses dépenses relatives aux écoles représentent près de 20% de la dépense globale avec encore près de 1 000 000 €, tant pour les équipements que le personnel dédié à l'accompagnement de nos enfants.

Comme vous le constaterez à la lecture des réalisations et comme prévu dans notre rapport d'orientation budgétaire, nous avons continué, durant cette année 2025, à mettre en œuvre des travaux de voirie significatifs pour mieux sécuriser les déplacements de tous. Ces différents travaux portent cette année encore nos dépenses de voirie à un peu moins de 40% de nos dépenses globales pour un montant supérieur à 2 000 000 €.

L'année 2025 a aussi été marquée par l'aménagement du plan d'eau de Paloumey et l'avancement de l'évolution du PLU portant la part de l'urbanisme et de l'environnement à 23% de notre budget.

Les travaux sur les bâtiments municipaux représentent toujours environ 6% des dépenses, la finalisation des travaux de la maison culturelle ayant lieu en 2026.

Les dépenses liées au sport, à la culture et aux animations représentent environ 10% de la réalisation budgétaire, comme en 2024.

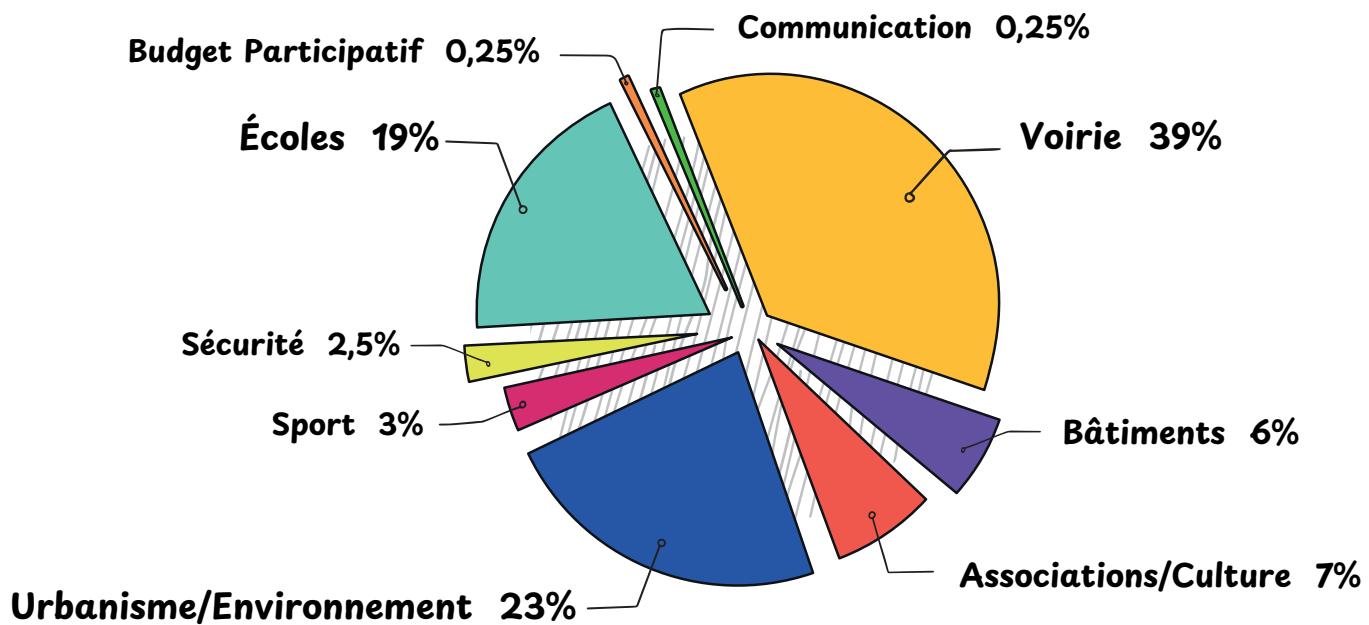
Le budget participatif est désormais installé dans le paysage budgétaire et des projets originaux sont toujours proposés par les Ludonnais.

La compétence Politique de sécurité est désormais reprise par la commune et le budget qui lui a été affecté représente également près de 3% de la dépense budgétaire.

Rappelons que, comme les années précédentes, les dépenses de services communs (fluides, entretiens et maintenance globale, rémunérations des services généraux...), le remboursement des emprunts (capital et intérêts) et les amortissements ne figurent pas dans les sommes retenues. Leur prise en compte dans cette présentation fausserait notre perception des affectations budgétaires.

Enfin, les dépenses sociales portées par le Centre Communal d'Action Sociale, distinctes du budget municipal, ne sont pas reprises dans cet état mais sont en nette augmentation pour lui permettre de réaliser au mieux ses missions.

RÉPARTITION DES DÉPENSES MUNICIPALES





OCTOBRE ROSE et sa marche solidaire

La matinée solidaire pour Octobre Rose a rassemblé près de 250 participants le 12 octobre 2025. Grâce à la mobilisation de tous, 1 250 € ont pu être récoltés au profit de la Ligue contre le cancer et de la Maison RoseUp de Bordeaux.

Evènement organisé par le CCAS et la municipalité, en étroite collaboration avec l'association Les Streetcoteuses et la Ligue contre le Cancer.

Merci à la Réserve Communale de Sécurité Civile pour l'encadrement de la marche, à l'illustrateur Chabarb, aux jeunes élus du CMJ ainsi qu'aux commerçants pour leur implication.

Le repas annuel des **AÎNÉS LUDONNAIS**

Nos aînés se sont retrouvés le samedi 1^{er} février 2025 pour un moment chaleureux et festif lors du traditionnel repas des Aînés, organisé par le CCAS. Cette édition 2025 a rassemblé près de 250 convives, venus partager un déjeuner gourmand et une après-midi animée.

Mise à l'honneur pour la doyenne et les trois doyens de l'assemblée, ainsi que pour trois couples célébrant leurs noces d'or (50 ans de mariage) et un couple fêtant ses noces de diamant (60 ans).



CONTACTS UTILES

CCAS

Le CCAS est un service municipal dont le rôle de proximité est d'écouter, d'orienter vers les services adaptés et d'accompagner les personnes en difficulté.

> Une permanence gratuite est assurée, sur rendez-vous, à la mairie le mardi de 9h30 à 12h.



05 57 88 44 09
ccas@ludonmedoc.fr

CLIC

Le CLIC accompagne les personnes âgées et/ou en situation de handicap afin de faciliter l'accès à leurs droits et aux aides auxquelles elles peuvent prétendre.

> Une permanence gratuite est assurée à la mairie les 1^{ers} lundis du mois de 9h à 12h.



05 56 95 80 11
cliccubnordouest@gironde.fr

Une permanence CLIC est également proposée à la MDSI d'Eysines les mardis matin (MDPH, PCH et recours).

MDSI

La MDSI est à votre écoute pour vous apporter de l'aide en matière de logement, de précarité financière, d'insertion et de protection maternelle et infantile.

> Une permanence gratuite est assurée à la mairie les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 14h à 17h.



05 56 16 19 90

MISSION LOCALE

La Mission Locale de Blanquefort assure une permanence tous les lundis matin, de 9h à 12h, dans la salle polyvalente de la commune pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans la définition de leur projet professionnel et leur recherche d'emploi.



05 56 47 14 07
www.mltechnowest.com

PLIE

Le PLIE Technowest accompagne les personnes confrontées à des difficultés d'insertion professionnelle.

> Une permanence gratuite est assurée, sur rendez-vous, à la mairie le jeudi matin.



06 08 01 90 96
sylvie.despouey@adsitechnowest.fr

ACCUEIL FRANCE SERVICES

Ce guichet propose une aide pour les démarches en ligne et l'accès aux principaux services publics (CAF, CPAM, impôts, retraite, France Travail, etc.). Une conseillère numérique est également disponible pour accompagner les usagers dans un apprentissage simplifié des outils informatiques et numériques.



11 pl. du G^{al} de Gaulle, Cussac-Fort-Médoc
05 57 88 85 00
cussac.fort.medoc@france-services.gouv.fr

ADHM

L'ADHM intervient dans le maintien à domicile des personnes accompagnées : aide à domicile, soins, portage des repas, téléassistance, ...



05 56 05 45 84

ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire de Saint-Vincent-de-Paul est ouverte tous les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h.



1 allée des écureuils, Parempuyre
05 56 12 35 10

PLATEFORME MOBILITÉ

La Plateforme Mobilité du Médoc propose à tous les publics en situation de fragilité un accompagnement vers une mobilité durable et une autonomie dans les déplacements.



06 17 94 79 44
plateformemobilite.medoc@alterego33.fr



Budget PARTICIPATIF

L'ÉDITION 2025

Lancée le 18 avril 2025, la 5^e édition du Budget Participatif a suivi le processus désormais bien établi, favorisant l'implication des habitants dans la vie locale et la réalisation de projets d'intérêt général. Ce dispositif bénéficie, comme chaque année, d'une enveloppe dédiée de 10 000 €.

La première étape a consisté en la **création d'un comité citoyen**, composé de 5 habitants volontaires de la commune et de 4 élus municipaux. Ce comité a pour mission d'accompagner les porteurs de projets dans le montage de leur dossier et d'examiner la conformité des idées proposées, notamment au regard du budget, de l'intérêt général et du faible coût de fonctionnement.



Le comité citoyen 2025

L'appel à projets, lancé auprès des Ludonnaises et Ludonnais le 16 juin 2025, a permis de recueillir des propositions de grande qualité. Fait marquant de cette édition : deux projets ont été déposés par un jeune Ludonnais âgé de seulement 16 ans !



Au total, douze projets ont été examinés avec attention par le comité citoyen. À l'issue de cette phase d'analyse, sept projets ont été retenus et soumis au vote des habitants afin d'élire le lauréat de cette 5^e édition.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le projet lauréat 2025 est l'aide financière à l'adhésion à une association ludonnaise partenaire du projet. Concrètement, 250 coupons d'une valeur de 40 € seront distribués pour les inscriptions de septembre 2026, afin de faciliter l'accès des habitants aux activités associatives locales.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans ce dispositif : membres volontaires du comité citoyen, porteurs de projets et Ludonnais ayant participé au vote.

Des idées aux réalisations BILAN DU PROJET LAURÉAT 2024

Le Pass'Piscine

Le projet Pass'Piscine a permis la signature d'une convention avec la piscine de Fongravey à Blanquefort, offrant aux Ludonnais des tarifs préférentiels :

- Entrée plein tarif : 3 €
- Tarif réduit (moins de 18 ans, étudiants, bénéficiaires de minima sociaux) : 1,50 €

Entre le 5 mai et le 30 septembre 2025, 300 entrées au tarif plein et 164 entrées à tarif réduit ont été utilisées.

Ce dispositif est toujours en cours. Pour en profiter, il est nécessaire de présenter à l'accueil une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. *Les réductions concernent uniquement les entrées individuelles achetées sur place (hors cartes 10 entrées et activités).*





ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'École municipale de musique a partagé une nouvelle année vibrante, rythmée par les voix, les instruments et l'enthousiasme de ses 156 élèves (84 enfants et 72 adultes). Avec l'ouverture d'ateliers spécialement dédiés aux ados, chacun a pu trouver sa place et partager sa passion dans une ambiance toujours aussi conviviale.

Dès le mois de mars, le Mois de la Culture a donné le ton : toute l'école est montée sur scène pour des **Concerts de Printemps** qui ont dévoilé la diversité des pratiques et l'énergie de nos musiciens.

Au fil des saisons, les rendez-vous se sont enchaînés : les chorales enfants et adultes ont accompagné avec émotion la commémoration du 8 mai, puis les pianistes et la chorale adultes ont fièrement représenté Ludon lors du concert intercommunal **Graines de Notes** à Arsac.

L'été s'est ouvert en musique grâce à une **Fête de la Musique** haute en couleur, où la classe de musiques actuelles a fait vibrer le public avec un cocktail de reprises allant de Supertramp à Sting, jusqu'à Metallica et Nirvana.



La rentrée en musique, le 5 septembre 2025

En septembre, la **Rentrée en musique** a permis à deux professeurs d'aller à la rencontre des élèves de CM1 et CM2 de l'école Simone Veil. Ils leur ont présenté la musique sous toutes ses formes, expliqué le fonctionnement des instruments et fait découvrir les variations de sonorités selon les régions du monde. Un moment de partage qui a éveillé la curiosité des enfants et lancé l'année en harmonie.

Comme chaque année, le mois de décembre a réuni petits et grands autour des **Chants et Musiques de Noël** dans l'église communale, avant un **Concert de Noël** qui est venu clore l'année dans une atmosphère festive.

Toujours portée par une belle dynamique, l'école de musique continue de faire vivre des moments musicaux chaleureux et fédérateurs.

🎵 L'école de musique a hâte de vous retrouver le 3 avril pour le **concert de printemps**, organisé dans le cadre du Mois de la Culture, le 30 mai pour un **concert à l'église** réunissant l'ensemble des voix des chorales de l'école ainsi que le 27 juin pour le **concert de fin d'année**.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale se prépare à entamer un réaménagement afin d'offrir, à terme, un espace repensé, plus confortable et mieux adapté aux usages d'aujourd'hui. En attendant ces transformations, elle continue de rayonner au quotidien avec **près de 1 000 lecteurs actifs**, en plus des classes scolaires de la commune qui la visitent une à deux fois par mois. La bibliothèque demeure ainsi un lieu culturel vivant, convivial et très fréquenté.

Depuis septembre 2025, une **boîte de dépôt installée à l'accueil de la mairie** facilite les retours des ouvrages empruntés... une nouveauté qui rencontre déjà un beau succès !



Parcours Marie Curie... mais pas que, le 26 novembre 2025

Dans une dynamique d'accès à la culture pour tous, la bibliothèque continue d'offrir une variété d'événements qui rythment l'année : animations pour tous les âges, découvertes thématiques, moments conviviaux. Temps fort de 2025 : le **25^e Salon du Livre**, sur la thématique « *Lire la Nature* ». Auteurs, lectures, animations jeunesse et découvertes autour de la nature ont rythmé cette journée très appréciée du public.

La **Micro-Folie** revient à Ludon du 10 janvier au 25 février 2026, proposant aux Ludonnais un accès privilégié à une collection numérique riche et surprenante (*programme des séances disponible à la bibliothèque et sur le site de la mairie*).

Enfin, la bibliothèque participe une nouvelle fois au projet **Paysages en partage**, mené par la Scène Nationale Carré/Colonnes. Le thème de cette édition, « *Au creux de la forêt* », a donné lieu à une première animation en décembre 2025 : un voyage musical qui a ouvert la saison avec douceur et poésie.

L'inscription à la bibliothèque municipale vous offre un accès gratuit au portail **biblio.gironde.fr**, une véritable mine de ressources numériques : films, documentaires, journaux, cours en ligne, etc.



Nouveaux ouvrages sur les étagères, sélections thématiques, animations, projets, ... Retrouvez toute l'actualité de votre bibliothèque sur la page Facebook "Bibliothèque Paul Duchesne" et sur le site www.bibliotheque-ludon-medoc.net.



LES ACTUS des assos ludonaises

CLUB BEL ÂGE

Le club Bel Âge a pour but de favoriser le lien social des Ainés dans la commune de Ludon-Médoc et ses voisines. L'âge minimum pour adhérer est de 55 ans.

Ses activités (jeux de cartes, Scrabble, Triamino, ...) ont lieu les lundi et jeudi de 14h à 17h30 à la résidence ENEAL (5 Impasse d'Aquitaine, Ludon Médoc).

Le dernier jeudi du mois, un repas est organisé et une sortie hors du département est prévue dans l'année. En fin d'année, un repas avec animations est également organisé. Des tombolas ou des lotos animeront certains de ces repas.

Si vous n'êtes pas joueurs, vous pouvez adhérer pour les repas et les sorties seulement.



Patrick DARRICARRERE – Président
📞 06 75 98 76 35
✉️ pattmatt@hotmail.fr

A CORPS D'ÊTRE

Les ateliers de sophrologie existentielle se poursuivent sur ce début d'année 2026. Toujours le mardi soir, en salle Agora, dans une ambiance chaleureuse, au sein d'un petit groupe favorisant le lien, nous apprenons à se relaxer, se détendre malgré le stress du quotidien, expérimenter comment mettre du calme et de l'apaisement en soi, se faire du bien.

Les séances s'adressent aux étudiants, adultes et seniors.

L'association A Corps d'Être organise deux moments festifs : autour d'une galette en janvier puis d'un petit buffet en juin pour clôturer l'année de pratique. Elle participera également à l'animation d'un temps de découverte de la sophrologie avec l'association Parenthèse Ludonnaise courant mars/avril.



Dominique OTTARI – Présidente
📞 06 78 79 69 03
✉️ acorpsdentre33@gmail.com

USL FOOT

Fondé en 1945, le club de l'USL Football est une véritable institution à Ludon-Médoc. Avec plus de 200 licenciés, il reste fidèle à ses valeurs de convivialité, de formation et de passion du ballon rond.

L'USL Football mise sur la jeunesse et la formation. L'école de foot, encadrée par des éducateurs motivés, accueille des enfants dès 5 ans. Les U12-U13 représentent aujourd'hui le haut du cycle de formation, et le club espère pouvoir, dès les prochaines saisons, retrouver des équipes à 11 et continuer à faire grandir les jeunes joueurs sur le terrain comme en dehors.

Le club compte également deux équipes loisirs, très dynamiques et toujours prêtes à défendre les couleurs de Ludon dans un esprit de camaraderie et de plaisir du jeu.

Côté compétitions, l'équipe senior masculine continue de progresser, tandis que l'équipe senior féminine incarne la belle réussite du football féminin local : engagement, esprit d'équipe et solidarité sont au rendez-vous chaque week-end.

La saison 2025-2026 marquera une étape importante : les 80 ans de l'USL Football. Le club prépare déjà une grande fête pour célébrer huit décennies de sport, de convivialité et de souvenirs partagés. Réservez votre journée du 13 juin 2026 !

Le club accueille tous les passionnés, jeunes ou moins jeunes, filles et garçons, désireux de vivre le football dans une ambiance conviviale et formatrice.

Pour toute information sur les inscriptions, entraînements ou événements à venir, rendez-vous sur la page Facebook de l'USL Football ou directement au stade municipal Jean-Louis Metayet.



Paul KUENEMANN – Président
📞 06 17 28 14 95
✉️ us.ludon.football@gmail.com

GYM VOLONTAIRE

Tous les lundis de 18h à 20h, les mercredis de 9h30 à 11h (enfants) et de 18h à 20h ainsi que les jeudis de 10h à 11h.

Pour cette année 2025, nous accueillons plus de 100 adhérents ! Nous les remercions tous et leur souhaitons une bonne année. Merci également aux coachs, Annick, Olga et Damien, pour leur motivation et leur bonne humeur. Pas de compétition mais une ambiance conviviale et dynamique toute l'année.



Philippe ALONSO-DUMAS - Président
✉️ gymludonmedoc@gmail.com



AS LUDON LUTTE

Le club de Lutte de Ludon a été une nouvelle fois mis à l'honneur grâce à l'obtention de plusieurs labels, garants d'une pratique éducative, sécurisée et de qualité. Il s'est vu décerner les labels nationaux "École de Lutte Animation", "Santé", "Performance" et "Sambo Club" par la Fédération Française de Lutte, ainsi que le label "Valides Handicapés 2025-2029", attestant de son engagement en faveur de l'inclusion.

La saison 2025-2026 a très bien commencé avec un nombre d'inscriptions arrêté à 194 licenciés, faute de place disponible. Le club s'est hissé à la 1re place en Nouvelle-Aquitaine en lutte, sambo sportif et sambo combat. Une reconnaissance sportive qui vient récompenser le travail sérieux et l'investissement de l'ensemble des pratiquants.

Le club de Lutte a ainsi vécu une année 2025 riche, intense et couronnée de succès. Nous sommes extrêmement fiers de nos adhérents pour leurs performances, leur engagement et leur esprit sportif.

Un immense merci aux bénévoles, dont l'aide précieuse a permis de faire vivre les nombreux temps forts du club tout au long de l'année.



Michel DUPERE - Président
📞 05 57 88 13 95
✉️ sm.dupere@free.fr

LUDON BASKET CLUB

Cette année encore, il faudra compter sur le Ludon Basket Club dans le paysage associatif ludonnais. Comptant environ 220 licenciés, un salarié et de nombreux bénévoles, le club est actuellement en CTC (Coopération Territoriale de Clubs) avec l'ASPM Basket (Le Pian Médoc), permettant aux petits et grands de pratiquer le basket à différents niveaux, du départemental au régional en passant par le loisir.

Il est possible de commencer à pratiquer à partir de 6 ans.

Le LBC, c'est aussi un acteur phare des activités ludonnaises, sa commission Animation étant à l'origine de nombreux événements tels que le Loto de Noël, Musik' à Ludon ou encore le vide grenier de la Fête des Vendanges.

Alors si la pratique du basket ou le bénévolat vous intéresse, n'hésitez pas à rejoindre cette belle association.



Fabien VIGOUROUX – Président
✉️ ludonbasketclub33290@gmail.com

DANSE ATTITUDE

Notre association propose des cours de danses modern'jazz et sévillanes ainsi que du stretching. Elle organise également des stages tout au long de l'année (danse contemporaine, flamenco, danse orientale).

Cette année, l'association Danse Attitude fête ses 25 ans !

L'année sera riche en événements :

- 24 janvier : Soirée des adhérents
- Du 10 au 12 avril : participation de plusieurs élèves au Concours Régional de Danse CND
- Du 13 au 16 mai : Concours National
- En juin : Gala de danse

Toute l'équipe de Danse Attitude vous souhaite une très belle année !



Gisèle CLEDES – Présidente
📞 06 74 65 12 12
✉️ danseattitude.ludon@yahoo.fr

FAMILLES RURALES

L'association Familles Rurales (son bureau et son équipe de bénévoles) a pour but de faire perdurer des événements tels que les bourses aux vêtements printemps/été et automne/hiver, la bourse de puériculture ainsi que le bric à brac associé à la bourse aux jouets.

Toutes ces manifestations se déroulent au Foyer Rural.



Arlette HEBRARD – Présidente
📞 06 67 87 56 80
✉️ famillesrurales33ludon@gmail.com

LES COMÉDIENS D'UN SOIR

Les Comédiens d'un Soir forment une association de théâtre amateur. Née sur les planches de Ludon-Médoc en 2011, l'association se donne pour mission de faire rayonner le théâtre dans le Médoc et au-delà grâce à une troupe et des ateliers réunissant des comédiens de tous âges.

Venez découvrir leur univers et laissez-vous tenter par une soirée ou un après-midi magique en leur compagnie !



Mickaël BAUBONNE – Président
📞 06 85 61 45 78
✉️ lescomediensdunsoir@gmail.com
🔗 www.lescomediensdunsoir.fr



LUMIÈRES DU NÉPAL

Lumières du Népal est une association qui œuvre pour le village de Chimding au Népal.

Notre action est axée sur la santé, l'éducation et la scolarisation des enfants, avec un système de parrainage (96 enfants parrainés aujourd'hui).

Chaque année, nous finançons un certain nombre de projets. Cette année, nous avons financé la construction d'une maison communale, la fabrication de bureaux pour les classes et le salaire de plusieurs professeurs, ...

Nous sommes présents tous les ans au marché de Noël à Ludon Médoc ainsi qu'au vide grenier avec la vente de produits népalais.

Notre futur projet : contribuer à la construction d'une maison « maman/enfants » afin que les nouvelles mamans et leur bébé puissent se reposer quelques jours avant de rentrer chez elles.

S'engager pour le mieux-être des villageois népalais est notre Leitmotiv.



Régine LARRÈRE – Présidente

06 79 06 46 13

lumieres.du.nepal@gmail.com

PARENTHÈSE LUDONNAISE

Depuis maintenant un an, Parenthèse Ludonnaise propose des ateliers qui abordent les sujets du quotidien, mais également, des ateliers créatifs qui favorisent le lâcher prise. Ces moments sont ouverts à tous, adultes comme enfants, dans une atmosphère bienveillante et conviviale.

Les ateliers sont proposés une fois par mois, le mercredi ou le vendredi soir, de 18h à 20h.

L'année 2025 a été particulièrement dynamique et riche en échanges. En mai 2025, nous avons eu le plaisir de recevoir l'association *Bikers Contre le Harcèlement* afin d'aborder la question de la violence à l'école. Nous avons pris part à la mobilisation d'Octobre Rose, en représentant la *Ligue contre le Cancer - Gironde*. En fin d'année, un atelier gourmand dédié aux enfants, organisé à la veille de Noël, est venu clôturer l'année avec douceur et bonne humeur.

Pour suivre toutes nos actualités, rendez-vous sur notre page Facebook !



Catherine FRAINAUD – Présidente

06 80 70 52 49 / 06 71 83 10 22

parenthese.ludonnaise@gmail.com

UNC

Crée en novembre 1918, l'Union Nationale de Combattants vise à réunir, autour du devoir de mémoire, l'ensemble des combattants de toutes générations et ceux ayant servi la France et son Drapeau.

Affiliée à l'UNC Gironde et à l'UNC nationale de Paris, l'association UNC de Ludon-Médoc/Macau s'occupe des cérémonies commémoratives, en particulier du 8 mai et du 11 novembre. Elle participe à toutes les activités liées au monde combattant.

En relation avec l'UNC 33 et l'ONAC-VG, l'association peut vous aider à faire valoir vos droits, soit au niveau départemental - comme pour la gratuité de la carte de transport Transgironde ou Bordeaux Métropole - que national pour la reconnaissance de vos droits à la retraite, décorations, soutien social ou aide aux veuves et orphelins de guerre.

Si vous avez servi la France, que vous ayez ou non la carte du combattant ou le titre de reconnaissance de la Nation, prenez contact avec nous. Vous êtes des soldats de France et les bienvenus chez nous.

Si vous êtes simplement attachés au devoir de mémoire ou aux valeurs qui sont défendues par l'UNC, vous serez les bienvenus comme membres associés.



Philippe JOFFROY – Président

06 71 92 51 56

president.unc.ludon.medoc.macau@gmail.com

LE CERCLE DE DIONYSOS

Le but de l'association est de faire découvrir, à travers des séances de dégustations :

- les goûts, les odeurs et les aspects d'un vin ;
- les ressentis ;
- l'art de déguster les vins français et d'autres pays producteurs ;
- le travail de la vigne et du vin, les terroirs, les vendanges, les vinifications et les assemblages ;
- les bières françaises et d'ailleurs ;
- les alcools, distillation, vieillissement, conservation.

Au-delà de l'intérêt des dégustations, viennent s'ajouter l'histoire et les caractéristiques des régions viticoles et des terroirs étudiés.

Les séances ont lieu le troisième vendredi de chaque mois à 19h. Elles sont animées par deux œnologues.



Bruno ROMITI – Président

cercle.de.dionysos@gmail.com



LES NOUVELLES entreprises ludonaises

CARROSSERIE CGA

9 rue du Général de Gaulle

L'équipe experte assure la remise en état de votre véhicule avec précision et exigence.

Reprise d'activité (Carrosserie Pineau)

✉ www.carrosseriecgamedoc.com

☎ 05 57 88 17 92

ELAPSION

Cette agence événementielle imagine et organise des expériences sur mesure pour professionnels (séminaire, team building...) et particuliers (mariage, anniversaire...), dans des lieux d'exception entre vignes, océan et patrimoine.

✉ www.elapsio-event.fr

✉ m.malaussane@elapsio-event.fr

☎ 06 23 07 14 70

BOUTIQUE KARÉLYS

5 place Louis Philippe

Objets de décoration et mobilier du monde, provenant principalement de Bali : luminaires, vaisselle, poteries, statues, décorations murales, panières, coussins, tables basses, fauteuils, ...

✉ www.karelysdeco.com

☎ 06 21 43 63 44

✉ [karelysdeco](https://www.facebook.com/karelysdeco)

SUD OUEST SERVICES

Zone d'activités de l'Aygue Nègre (9)

Entreprise spécialisée dans la réparation, l'équipement et la vente d'accessoires pour les véhicules de loisirs : camping-cars, vans et 4x4.

✉ www.sudouest-services.fr

✉ contact@sudouest-services.fr

☎ 06 84 12 67 34

BOUTIQUE RUN IN MÉDOC

22 avenue du Général De Gaulle

Boutique spécialisée running, trail et randonnée, Run In Médoc vous propose un large choix de chaussures et équipements ainsi que des conseils personnalisés.

✉ contact@runinmedoc.fr

☎ 06 69 98 95 34

✉ [runinmedoc](https://www.facebook.com/runinmedoc)

DLV TERRASSEMENT

Entreprise spécialisée dans les travaux d'aménagement extérieur : travaux publics, paysagers, terrassement, assainissement, démolition. Elle propose la location d'engins avec chauffeur, la réalisation d'allées, clôtures et portails, la végétalisation...

✉ www.dlv-terrassement.fr

✉ dlv.terrassement@gmail.com

☎ 06 38 72 22 42

CROCROBON

4 rue de la mairie

Magasin de bonbons avec une centaine de références de sucreries et de gourmandises pour tous les goûts et tous les âges.

☎ 06 20 44 48 70

✉ [crocrobon_2024](https://www.facebook.com/crocrobon_2024)

GEORGET MASSAGE

Massages sportifs (adaptés pour la préparation et la régénération musculaire) et amincissants réalisés à domicile ou en club sportif par une praticienne certifiée.

☎ 06 56 73 41 71

✉ [georgetmassage](https://www.facebook.com/georgetmassage)

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LES EMBRUNS

50 bis route de Pauillac

L'équipe assure une activité de clinique vétérinaire généraliste pour les animaux de compagnie (chiens et chats) : consultations, prévention, chirurgie, imagerie et accompagnement des propriétaires.

Reprise d'activité

✉ www.clinique-veterinaire-ludon-medoc.fr
☎ 05 56 58 48 16

AUTO-ÉCOLE INNOV'CONDUITE

53 avenue du Général De Gaulle

Permis B, Forfait AAC / CS, Fast Pass

Que vous débutiez la conduite ou que vous souhaitiez vous perfectionner, Innov'Conduite est là pour vous offrir une expérience d'apprentissage efficace, sereine et adaptée à vos besoins.

✉ www.innovconduite.com
✉ innovconduite@yahoo.com
☎ 07 66 55 70 39

TRIBUNES LIBRES

POUR VOUS

Conformément avec la législation électorale, la liste majoritaire ne publiera pas de tribune libre sur cette Feuille de Vigne.

UNI·E·S POUR LUDON

Voilà bientôt 6 ans que nous sommes actifs au sein du conseil municipal grâce à la confiance que vous nous avez accordée. Nous avons axé notre travail sur une culture de l'échange et du compromis, sur la base d'une relation de confiance avec l'équipe municipale et d'une grande implication au sein des groupes de travaux communaux et intercommunaux.

Nous avons contribué à de nombreux projets sur la commune : piste cyclable avenue du XI novembre, projet futur école de musique, contribution au PCAET du territoire, ... Nous avons aussi initié et porté un projet sur la commune : la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures d'écoles. Nous serons ravis de voir fleurir ces panneaux prochainement.

Le travail d'une opposition constructive n'est pas simple mais c'est dans l'intérêt de la commune.

Avec les échéances électorales à venir, il est essentiel de montrer par des actions concrètes que la vie démocratique peut se faire de manière sereine tout en restant intransigeant sur ses valeurs.

De nombreux projets devront être portés dans les années à venir pour permettre un développement équilibré et durable du territoire. Le Médoc et ses habitants ont besoin d'un réseau cyclable structuré afin de se déplacer en sécurité. Les pouvoirs publics se doivent d'accompagner le tissu économique dans le respect des écosystèmes naturels tout en mettant en avant la richesse du territoire médocain. Enfin il nous faudra lancer des grands chantiers de baisse de consommation des bâtiments publics et d'amélioration de la résilience du territoire face aux événements climatiques à venir.

Luc et Thibaut

ÉTAT CIVIL (au 19/12/2025)

MARIAGES

CUFFLIN Damien, Wilfred	LACOURTE Alix, Hélène, Renée, Gabrielle, Andrée	22/02/2025
LUIS DE ASCENSÃO Henrique Manuel	LAOUROU Bamigbe Rosemonde	26/04/2025
FERRANTE Frédéric, Jean, Baptiste	FALIERE Armande	03/05/2025
FAURE Jérôme	PELEGREN Manuel, François, José	03/05/2025
REGEFFE Alexandre	LACOTAS Laetitia Jocelyne	10/05/2025
LEROI Laurent Jean-Paul Philippe	AUMAITRE Lauriane Marie	31/05/2025
EVRARD Bastien, Paul, Claude	GIRAUDON Sophie	31/05/2025
LALANNE William	JOURDAN Delphine	07/06/2025
DERRIPS Franck, Michel, Joël	DELORD Nadège, Carole	28/06/2025
MORDANT Thomas Pascal	DEYSSE Sandrine	05/07/2025
LASSUS Thibault	COLOMINA Aurore, Marie, Gilberte	26/07/2025
KERGUELEN Cyril, Benjamin	GOUVERNEUR Célia, Josette, Josiane	01/08/2025
GRANDVINCENT Christophe	PIERRE Nathalie	09/08/2025
PINTO Christophe	MANIEU Prescillia Geneviève Elva-Maria	16/08/2025
DOUENCE Adrien, Simon	BAK Laurine, Anaïs	06/09/2025
ÇOLAQUY Nicolas	ESPES Chloé, Floriane	06/09/2025
CAILLERET Baptiste, Jean, Pierre	DULOU Pauline, Marie	06/09/2025
DEWET Thomas, François, Denis	CONAT Rachel, Rebecca	27/09/2025
COLIN Frédéric Michel Patrick	DURIEUX Aline, Annie, Pierrette	27/09/2025
NICOLAS Jérémy	BISENSANG Melissa	18/10/2025
SANDERS Michaël Pascal	RAMBAUD Marine Emilie	18/10/2025
GUIVARC'H Erwan, Jean, Bernard	PRIGENT Morgan	24/10/2025
REZACK Rémi, Jacques	LARRUE Iseult, Marie, Micheline, Raymonde	25/10/2025
AYARI Youssef	CONSTANT Elise	15/11/2025

DÉCÈS

<i>Nom</i>	<i>Nom marital</i>	
VANLANGENDONCK Yvonne, Odette	SOULIER	31/01/2025
DAUGES Alain André Jean-Pierre		07/02/2025
POTIER Christophe, Ernest, Joseph, Denis		17/03/2025
BÉDOS Simone, Yvonne, Agnès	BONNEFOND	21/03/2025
MAUGEY Jean, Camille		11/04/2025
BERROA Thérèse	DHERON	27/04/2025
MALFAIT Sylvie, Hélène	BOURGEIX	25/05/2025
COMBLON Christine, Suzanne	PINEAU	15/06/2025
HÉRAUD Jacqueline	CASSIÈDE	29/06/2025
ANDUEZA Yvette, Renée	OLIVARES	15/07/2025
TULPIN Françoise, Madeleine, Hélène	TURA	28/07/2025
HAUDIQUERT Gérard, Gustave, Germain, Marcel		20/08/2025
LESCARRET Bruno, Alain, Guy		22/08/2025
LACO Rutko		06/09/2025
ANDUEZA Yvette, Renée		20/09/2025
NOUVEL Claude		27/09/2025

L'AGENDA LUDONNAIS

- Vos rendez-vous de janvier à juillet 2026 -

10 JANVIER AU 25 FÉVRIER

Retour de la Micro-Folie

7 FÉVRIER

Repas des Aînés

1^{ER} MARS SALON DU LIVRE

4 MARS Spectacle pour enfants

27 MARS Tremplin des Talents

3 AVRIL Concert de Printemps

5, 6 & 7 JUIN

**75^E FÊTE DU PRINTEMPS
ET DE LA TERRE**

27 JUIN

**Concert de l'École Municipale
de Musique**

4 JUILLET

Marché des Producteurs de Pays



ÉLECTIONS MUNICIPALES

**15 et 22
mars 2026**

Dates limites d'inscription
sur les listes électorales

4 février 2026
en ligne

6 février 2026
en mairie



MARCHÉ LOCAL

**Tous les mercredis
de 16h à 20h**

Place de la Liberté



**SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LUDON-MÉDOC**

sur ludonmedoc.fr

